

SPEEDKART

HYÈRES / LE PORT

- > PAR EQUIPE DE 3 A 12 PILOTES
- > 12H NON STOP
- > 3 CATEGORIES
- > PISTE 1100M
- > KART SPORT 320CM³
- > QUICK-CHANGE KARTS
- > LEST POIDS PILOTE
- > BUFFET REPAS MIDI & SOIR
- > OUVERT A TOUS



12H

ENDURANCE
HYERES
KARTING



AMBIANCE ET PLAISIR GARANTIS
SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION



04 94 387 699
speedkart@speedkart.fr



LES 12 HEURES DE HYÈRES KARTING

10 OCTOBRE 2026 • 17ème ÉDITION

RÉGLEMENT D'ÉPREUVE

PRÉSENTATION

- Date : samedi 10 octobre 2026 ; Accueil à partir de 7h30
- 12 heures consécutives de course + 1 heure d'essais chronométrés
- Piste 1100m avec karts Sport (Sodi RX8 320cm3)
- 3 pilotes minimum et 12 pilotes maximum par équipe
- 2 pilotes mineurs maximum par équipe ; 12 ans minimum avant la date de l'épreuve et taille minimum de 1,50m
- 3 catégories / 3 classements / 3 remises des prix ; choix de la catégorie effectué par les équipes lors de l'inscription :
ELITE (pilotes confirmés) / **PRO** (pilotes confirmés et occasionnels) / **GENTLEMEN** (pilotes occasionnels et débutants)

INSCRIPTION

- Droits d'inscription fixés à 1290 euros ttc par équipe
- Inscription après réception du bulletin d'inscription complété avec nom, prénom et date de naissance de tous les pilotes
- Acompte de 130 euros à verser pour prise en compte de l'inscription
- Versement du solde des droits d'inscription au plus tard le jour de l'épreuve
- Choix de la catégorie effectué par les équipes au moment de l'inscription après validation par Speedkart. Speedkart se réserve le droit d'imposer le choix de catégorie, en concertation avec le capitaine d'équipe, en fonction du niveau réel de l'équipe concerné et ce, dès l'inscription, à la fin des essais ou au plus tard à la fin de la 3ème heure de course si le classement fait apparaître une différence flagrante et prononcée entre le classement effectif et le choix de catégorie
- Autorisation donnée au circuit par chaque pilote inscrit d'utiliser, sans contrepartie, son nom et son image dans toutes réalisations publi-reportages, quel que soit le support utilisé
- Droit donné au circuit, jusqu'au jour même de l'épreuve, d'annuler ou de reporter celle-ci dans le cas où des circonstances exceptionnelles l'exigeraient, notamment lorsque la sécurité ne peut plus être assurée ou lorsque la piste est rendue impraticable pour des raisons météorologiques. Dans ce cas, les droits d'inscription sont intégralement remboursés

KARTS & ÉQUIPEMENTS

- Karts spécialement révisés pour l'occasion avec réglages strictement identiques et pneus neufs afin de proposer un parc le plus homogène possible
- Changement de karts lors de chaque arrêt aux stands, aux essais comme en course
- Numéro de course (fixe) attribué selon l'ordre chronologique des inscriptions
- Combinaisons ou chasubles, casques, ceintures de protection, gants, minerves et cagoules / charlottes mis à la disposition des pilotes dans la limite des stocks disponibles
- Port d'un casque intégral muni d'une visière obligatoire ; port d'une ceinture de protection et d'une minerve vivement conseillé, obligatoires pour les pilotes mineurs et les dames ; équipements personnel autorisés
- Plaque numérotée d'arrêt aux stands pour le panneautage, fournie aux équipes
- Moyens de radiocommunication entre pilote à bord du kart et son équipe et dispositifs type « Alfano » avec support clipsable (uniquement), autorisés

ACCUEIL & BRIEFING

- Accueil prévu de 7h30 à 9h00 ; clôture des inscriptions à 9h05 au plus tard ; briefing à 9h10
- Dès votre arrivée, si possible équipe réunie au complet, il est procédé à :
 - paiement du solde des droits d'inscription
 - confirmation des pilotes inscrits
 - remise des bracelets individuels
 - distribution des plaques de relais-pilote
 - distribution des équipements pilote
 - mise à disposition du kart suivant l'ordre d'arrivée
- Briefing obligatoire pour tous les pilotes : les principales règles de sécurité et de conduite sont rappelées ; des recommandations sont présentées pour le bon déroulement de la journée
- Démonstration d'un arrêt aux stands avec tirage au sort de la zone d'arrêt, changement de pilotes et de karts, pesée sur balance et pointage du bracelet dans la zone de temps imparti, proposée en fin de briefing

SÉANCE D'ESSAIS & COURSE

- Départ des essais chronométrés à 09h45 ; durée d'une heure ; fin à 10h50 au plus tard quel que soit le retard pris en amont
- Chaque équipe doit effectuer un minimum de 2 arrêts aux stands pendant la séance d'essais **et ce avant la fin de la 39^{ème} mn des essais. Pénalité de 10 places sur la grille de départ en cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces 2 règles**
- Grille de départ de la course déterminée par le meilleur temps de chaque équipe, selon le classement scratch des essais
- Départ de la course à 12h00 précises ; départ type Le Mans (karts placés en épis) donné en deux parties au signal du panneau : **écart d'une vingtaine de mètres entre la première partie et la seconde partie de grille**
- Premier relais en course effectué obligatoirement par le pilote qui a terminé la séance d'essais. Pénalité de **1 tour** en cas de non-respect de cette règle
- Ceinture de sécurité (kart) non obligatoire lors du premier relais en course (départ type Le Mans)
- Stands fermés les 2 dernières minutes de la séance d'essais ; aucun arrêt aux stands n'est possible pendant cette période
- Stands fermés les 8 premières minutes et les 8 dernières minutes de course ; aucun arrêt aux stands n'est possible pendant ces 2 périodes

ARRÊTS AUX STANDS

- En course, le nombre d'arrêts aux stands minimum obligatoires est fonction de la catégorie validée à l'issue de la 3ème heure de course :

ELITE	20 arrêts aux stands	(soit 21 relais d'environ 34 mn)
PRO	23 arrêts aux stands	(soit 24 relais d'environ 30 mn)
GENTLEMEN	26 arrêts aux stands	(soit 27 relais d'environ 26 mn)

- Temps de roulage de 40 mn maximum par pilote **sauf à l'issue du tout premier relais de course qui est ramené à 35 mn maximum pour les seules équipes PRO et à 30 mn maximum pour les seules équipes GENTLEMEN**
- Une tolérance sur le temps de roulage est consenti dans une limite de +2 mn (42 mn) pour chaque relais ; **au-delà de cette limite une pénalité est automatiquement infligée selon le barème indiqué dans le tableau récapitulatif du chapitre PÉNALITÉS** ; ces dispositions s'appliquent également aux temps de roulage maximum spécifiques au premier relais en course
- Changement de pilotes pendant un arrêt aux stands non obligatoire mais respect impératif du temps de roulage de 40 mn maximum sur le temps cumulés des 2 relais consécutifs du pilote
- Arrêts aux stands consécutifs autorisés mais un passage par la ligne de chronométrage en piste est obligatoire entre 2 arrêts. Pénalité de **1 tour** en cas de non-respect de cette règle
- Temps de pause d'un pilote d'une durée de 40 mn minimum (temps compris entre le pointage d'entrée aux stands – Pit-In – à la fin de son relais et le pointage de sortie des stands – Pit-Out – au début de son prochain relais) pendant la course
- Une seule tolérance sur le temps de repos est consenti dans une limite de -2 mn (38 mn) ; au-delà de cette limite ou dès la seconde infraction sur le temps de repos, **une pénalité est automatiquement infligée selon le barème indiqué dans le tableau récapitulatif du chapitre PÉNALITÉS**
- En cas d'arrêt aux stands obligatoire non effectué, pénalité de 2 tours par arrêt manquant infligée après l'arrivée

CHANGEMENT DE KARTS, LEST POIDS & POINTAGE BRACELET

- Choix du poste d'arrêt déterminé par tirage au sort aléatoire effectué électroniquement (3 postes disponibles)
- Une fois le pilote «entrant» stoppé, le pilote «relayer» repart avec le kart disponible en amont dans le poste d'arrêt
- Le personnel du circuit permute dans le même temps la plaque-transpondeur, propre à chaque équipe, d'un kart à l'autre
- Une fois le changement de karts effectué, le pilote «relayer» est pesé à bord de son kart
- Selon le résultat de la pesée, un lest est attribué au pilote si le poids total pilote + kart est inférieur à 245 kg
- Le pilote qui débute la séance d'essais est également pesé et son lest ajusté avant son entrée en piste
- Une fois la pesée effectuée, le pilote «relayer» présente son bracelet de pointage pour être scanné et permettre ainsi le contrôle du temps de roulage et du temps de pause
- Opérations répétées autant de fois qu'il y a d'arrêts aux stands, aux essais comme en course

TEMPS IMPARTI

- Temps imparti de 1 mn 10 sec imposé lors de chaque arrêt aux stands, aux essais comme en course, afin de couvrir les opérations de changement de pilotes, changement de karts, pesée sur balance et pointage bracelet
- Les équipes sont seules responsables de la gestion du temps imparti. Cependant, si un dépassement de la limite du temps imparti supérieur à 10 sec est constaté (plus de 1 mn 20 sec), et uniquement dans le cas de figure où ce dépassement relève de la seule responsabilité de l'organisation, le temps perdu pourra être rattrapé grâce à un «crédit-temps» à retrancher au temps imparti à respecter au cours de l'un ou des 3 prochains passages par les stands du kart concerné ; si ce «crédit-temps» ne peut être utilisé - en fin de course par exemple - le temps perdu est crédité directement au classement informatique une fois la course terminée
- Le temps imparti est activé à l'entrée de la zone des stands (Pit-In) et se termine dans le couloir de retour en piste (Pit-Out). Un écran tv est installé dans la zone de pointage bracelet pour pouvoir consulter le délai s'écoulant du temps imparti. Un délai d'environ 4 sec est nécessaire pour parcourir la distance entre l'écran tv et le pointage Pit-Out
- Une seule tolérance sur le temps imparti est consenti dans une limite de -2 sec (1 mn 8 sec) durant la période de course ; au-delà de cette limite ou dès la seconde infraction sur le temps imparti, **une pénalité est automatiquement infligée selon le barème indiqué dans le tableau récapitulatif du chapitre PÉNALITÉS**

RAVITAILLEMENTS EN CARBURANT

- Plein de tous les karts effectué avant le départ des essais et avant le départ de la course
- En course, les ravitaillements sont effectués dans les stands par le personnel du circuit à chaque fois qu'un kart est récupéré et non utilisé après un changement par une équipe, sans incidence sur les changements de pilotes et de karts et sans que les équipes n'aient à s'en préoccuper
- Pas de ravitaillement en carburant pendant la séance d'essais

INCIDENTS MÉCANIQUES

- Seuls les commissaires de piste sont autorisés à intervenir sur un kart immobilisé en piste. Le pilote doit impérativement rester assis dans son baquet en levant un bras pour signaler son problème.
- Si le kart ne peut repartir, le pilote est invité à rejoindre les stands à pied. La plaque de chronométrage du kart concerné est présentée par un membre de l'organisation au pointage Pit-in afin d'activer le temps imparti et lancer la procédure classique d'arrêt aux stands, qui est donc comptabilisé. Le pilote concerné est autorisé à repartir mais devra respecter les règles en vigueur concernant le temps maximum de roulage et le temps minimum de pause sur les 2 relais cumulés ; **le temps perdu au cours de cette procédure, notamment pour revenir à pied de la piste aux stands, et qui est déterminé à partir des données enregistrées par le système de chronométrage, pourra être rattrapé grâce à un «crédit-temps» à retrancher au temps imparti à respecter au cours de l'un ou des 3 prochains passages par les stands du kart concerné ; si ce «crédit-temps» ne peut être utilisé - en fin de course par exemple - le temps perdu est crédité directement au classement informatique une fois la course terminée**
- Si le kart peut regagner les stands (cas d'une crevaison par exemple), l'arrêt aux stands est comptabilisé dans des conditions strictement identiques qu'un arrêt normal

SAFETY KART

- En cas de force majeure nécessitant la neutralisation de la course (accident grave, conditions météorologiques exécrables, panne technique...), les feux jaunes sont allumés et le Safety Kart est déployée
- Les karts en piste figent leur position et se placent derrière le Safety Kart en file indienne, les karts sortants des stands se positionnent en queue de file dans l'ordre de sortie des stands
- Interdiction formelle de dépasser. Pénalité « **Stop and Go** » **de 25 sec** en cas de non-respect de cette règle
- Stands immédiatement fermés : aucun changement de pilotes n'est autorisé
- L'épreuve est relancée lorsque le Safety Kart quitte la piste (virage 6) et que les feux repassent au vert
- Interdiction formelle de dépasser avant le passage sur la ligne de chronométrage (avant le virage 8) à l'abaissement du drapeau Bleu / Blanc / Rouge. Pénalité de 1 tour en cas de non-respect de cette règle
- Durée de l'épreuve et chronométrage maintenus pendant toute la procédure

FEUX & DRAPEAUX

- **Feux JAUNE** : Incident perturbant la piste ou intervention sur un kart en panne. Ralentir, redoubler de vigilance et contourner l'obstacle. Dépassement interdit dans le virage concerné
- **Feux ROUGE** : Interruption temporaire ou définitive de la course et obligation pour tous les concurrents de se positionner derrière le Safety Kart. Si le chronométrage est arrêté, le classement retenu est celui du tour précédent le tour d'interruption de la course
- **Drapeau BLEU** : Obligation de laisser passer dans les meilleures conditions et dans les délais les plus brefs, un ou plusieurs karts vous prenant un tour. Utilisation en dernier recours et uniquement dans la dernière demi-heure de course
- **Décompte 5 sec et signal VERT au panneau** : Départ de course
- **Drapeau à DAMIERS** : Fin de la séance d'essais et de la course. Est précédé par des panneaux annonçant le temps restant en fin de course

PÉNALITÉS

- Tout comportement antisportif et/ou dangereux peut être pénalisé d'un « Stop and Go » de 10 sec minimum effectué lors d'un passage par les stands, temps ajouté au temps imparti. Les causes d'une pénalité peuvent être :

- départ anticipé
- survitesse lors d'un arrêt aux stands
- dépassement sous feux jaune
- récidive à un avertissement
- comportement antisportif
- fautes répétées
- conduite dangereuse (tête à queue, contacts, changements de trajectoire répétés ...) - irrespect et impolitesse

- Récapitulatif des pénalités :

Moins de 2 arrêts effectués pendant la séance d'essais	10 places sur la grille de départ
Moins de 2 arrêts effectués avant la fin de la 39ème mn de la séance d'essais	10 places sur la grille de départ
Pilote prenant le départ autre que celui ayant terminé les essais	1 tour
Temps de roulage supérieur de <u>2 mn</u> à la fin du premier relais de course pour les équipes PRO et GENT	Stop and Go de 15 sec
Temps de roulage supérieur à <u>42 mn</u> par relais (1ère infraction)	Stop and Go de 10 sec
Temps de roulage supérieur à <u>42 mn</u> par relais (2ème infraction)	Stop and Go de 25 sec
Temps de roulage supérieur à <u>42 mn</u> par relais (à partir de la 3ème infraction)	Stop and Go de 45 sec
Temps de roulage supérieur à <u>45 mn</u> par relais	1 tour
Passage sur la ligne de chronométrage non effectué entre 2 arrêts aux stands	1 tour
Temps de pause d'un pilote entre 2 relais inférieur à 40 mn (1 seule tolérance jusqu'à -2 mn accordée)	Stop and Go de 10 sec
Temps de pause d'un pilote entre 2 relais inférieur à 40 mn (à partir de la 2ème infraction)	Stop and Go de 25 sec
Temps de pause d'un pilote entre 2 relais inférieur à 35 mn	1 tour
Changement obligatoire de pilotes non effectué (par arrêt manquant)	2 tours
Temps imparti inférieur à 1 mn 10 sec (1 seule tolérance jusqu'à -2 sec accordée)	Stop and Go de 10 sec
Temps imparti inférieur à 1 mn 10 sec (à partir de la 3ème infraction)	Stop and Go de 25 sec
Temps imparti inférieur à 1 mn	Stop and Go de 45 sec
Temps imparti inférieur à 40 sec	1 tour
Dépassement sous régime de Safety Kart (y compris lors de la relance de course)	Stop and Go de 25 sec

- Un seul interlocuteur - si possible le capitaine d'équipe - est autorisé à représenter son équipe en cas de convocation à la Direction de course. Il est entendu que les pénalités sont appliquées à l'équipe et non aux pilotes

CHRONOMÉTRAGE, CLASSEMENT & REMISE DES PRIX

- Système électronique et informatisé de chronométrage au millième de seconde
- Affichage des classements sur panneaux piste géants et sur moniteurs tv dans les stands, terrasse et club house
- Classement scratch affiché mais chaque catégorie est identifiée par un code couleur
- Procédure d'arrivée donnée par le Directeur de course dans la dernière minute des 12 heures de course
- Les équipes terminant dans le même tour sont départagées par l'écart chronométrique
- Le choix de catégorie effectué par les équipes au moment de l'inscription est confirmé définitivement par l'organisateur à la fin de la 3ème heure de course. Si à cet instant, le classement général scratch fait apparaître une différence flagrante et prononcée entre le classement effectif et le choix de catégorie, Speedkart pourra modifier la catégorie à laquelle appartient l'équipe concernée, en concertation avec le référent de cette équipe
- Les 5 premiers équipages de chaque catégorie sont conviés sur le podium où des trophées leur sont remis. D'autres récompenses sont également prévues pour l'ensemble des équipes
- Un dossier-résultats personnalisé complet comprenant, outre les classements et l'historique des temps, une analyse complète et détaillée de tous les relais est remis à chaque équipe

RESPONSABILITÉ

- La pratique du karting est une activité à risques potentiels mais n'est pas particulièrement dangereuse à condition de respecter les règles évidentes de conduite et de sécurité
- Lors du briefing général, les principales règles sont rappelées. Ainsi les pilotes s'engagent à assumer entièrement leurs risques personnels et ceux qu'ils feraient encourir aux autres participants
- En aucun cas le circuit ne peut être tenu responsable en cas d'accidents provoqués du seul fait d'un concurrent. À vous de rester maître de votre véhicule, de faire preuve de prudence et d'anticipation, de respecter les règles et de rester fair-play
- Les commissaires sont les seules personnes aptes à juger des faits de course et, à ce titre, appliquer les sanctions prévues. Leur intégrité ne peut être mise en doute
- L'esprit sportif, le fair-play et une ambiance conviviale doivent régner lors de cette animation loisir. Tout concurrent ne respectant pas ces principes peut être sanctionné (« pénalité technique » d'un tour minimum). Le référent - capitaine d'équipe / responsable de l'inscription - doit s'assurer du respect des règles par l'ensemble des pilotes de son équipe
- Le présent règlement est susceptible d'être modifié jusqu'au jour même de l'épreuve. En pareil cas, toute modification est intégrée au règlement mis à jour et transmis au équipes déjà inscrites et/ou est présentée au plus tard au moment du briefing des pilotes le jour de la course avec affichage sur site
- **Les décisions de l'organisateur sont concertées mais souveraines et sans appel**

NB : Les évolutions récentes du règlement d'épreuve sont indiquées en rouge

LES 12 HEURES DE HYÈRES KARTING

10 OCTOBRE 2026 • 17ème ÉDITION

HORAIRES

07h30 à 09h00 > ACCUEIL ADMINISTRATIF

09h10 à 09h35 > BRIEFING DES PILOTES

09h45 à 10h50 > SÉANCE D'ESSAIS

à partir de 11h45 > PROCÉDURE DE DÉPART

12h00 à 00h00 > COURSE ENDURANCE

**à partir de 00h10 > REMISE DES PRIX
& POT DE CLÔTURE**



10h50 à 13h00 > BUFFET REPAS MIDI

18h50 à 21h00 > BUFFET REPAS SOIR



**Suivez la course sur votre portable en
DIRECT LIVE !**



AVEC CE QR CODE



AVEC CE LIEN:

<http://www.apex-timing.com/live-timing/speedkart/index.html>

OU

LES 12 HEURES DE HYÈRES KARTING

10 OCTOBRE 2026 • 17^{ème} ÉDITION

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM D'ÉQUIPE : NOMBRE DE PILOTES :

CATÉGORIE : ☐ ÉLITE ☐ PRO ☐ GENTLEMEN

Nous déclarons engager un équipage complet à l'animation karting LES 12 HEURES DE HYÈRES KARTING le 10 octobre 2026 et déposons pour cela une somme de : € (minimum 130 €, à l'ordre de SPEEDKART si chèque), en acompte du paiement total des droits d'inscription qui s'élèvent à 1290 € TTC. Nous prenons bonne note que notre règlement est encaissé dès réception et que le solde des droits d'inscription doit être intégralement versé au plus tard le jour de l'épreuve.

En cas de désistement moins de 15 jours avant la date de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué. L'acompte versé restera en compte pour une inscription à une épreuve prévue ultérieurement. • Joindre une autorisation parentale pour les pilotes mineurs

NOM + PRÉNOM PILOTE 1 CAPITAINE D'ÉQUIPE :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE			
NOM + PRÉNOM PILOTE 2 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
NOM + PRÉNOM PILOTE 3 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
NOM + PRÉNOM PILOTE 4 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
NOM + PRÉNOM PILOTE 5 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
NOM + PRÉNOM PILOTE 6 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
NOM + PRÉNOM PILOTE 7 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	
NOM + PRÉNOM PILOTE 8 :			SWS :
DATE DE NAISSANCE	TÉL	MAIL	